

# Améliorer la sécurité



**Eva Mell**

Rédactrice en chef  
adjointe du Bulletin  
des médecins suisses  
eva.mell[at]emh.ch

Le médecin de famille Sven Streit sait qu'il ne sait pas tout. Qu'il a besoin de la compétence des pharmacies. Il se réjouit de leur engagement pour le bien des malades. De son côté, la pharmacienne Alice Panchaud sait qu'elle et ses collègues «naviguent dans le brouillard» lorsqu'ils fournissent des conseils aux personnes malades. Qu'ils sont tributaires d'une bonne collaboration avec les médecins pour répondre correctement aux questions des patients. Tous deux sont convaincus que le corps médical et les spécialistes en pharmacie doivent travailler sur un pied d'égalité afin de s'épauler mutuellement. Et ils montrent l'exemple: depuis 2020, ils occupent une double chaire en médecine et en pharmacie de premier recours à l'Institut bernois de médecine de famille (BIHAM). Ce programme est unique en Suisse et fait partie d'un cursus de pharmacie bifacultaire. En automne 2022, la première promotion a terminé le nouveau cursus. À la page 12, Julia Rippstein évoque les expériences et les motivations du médecin et de la pharmacienne.

Une collaboration interprofessionnelle qui fonctionne bien peut améliorer la sécurité des patients. Il y a une autre sécurité, également importante: la sécurité au travail. Elle concerne tous les médecins qui dirigent un cabinet médical. Avec la solution de branche pour la sécurité au cabinet médical, la FMH et Sécurité au travail en Suisse soutiennent de manière

ciblée les petits et grands cabinets médicaux dans la mise en œuvre de la sécurité au travail et de la protection de la santé exigée par la loi. À la page 28, Sonia Barbosa de la FMH et Dunja Burren de Sécurité au travail en Suisse expliquent ce que propose la solution de branche et où trouver des informations complémentaires.

## Lorsque les médecins et les spécialistes en pharmacie travaillent main dans la main, c'est tout bénéfique pour les malades.

Le Swiss Medical Forum de cette semaine est consacré à une plus grande sécurité dans le traitement chirurgical. Dans leur article «Antibioprophylaxie / traitement préemptif en cas de fractures ouvertes en orthopédie», Ilker Uçkay et al. écrivent sur le choix des substances et la durée du traitement. Leur document de consensus donne des recommandations pour la pratique clinique et pour lutter contre une consommation inutile d'antibiotiques. Une lecture enrichissante, qui conclut l'état de fait suivant: «La durée de la prophylaxie est malheureusement bien souvent beaucoup trop longue.»

Annonce



## Vous ne voulez plus rater aucun article du Bulletin de médecins suisses?

Inscrivez-vous à la newsletter et recevez par courriel les articles les plus récents.

EMH Editions médicales suisses SA, Farnsburgerstrasse 8, CH-4132 Muttenz,  
Tél. +41 (0)61 467 85 55, info@emh.ch

 **EMHMedia**  
SCHWEIZERISCHER ARZTEVERLAG  
EDITIONS MEDICALES SUISSES



Scan this code  
bullmed.ch